

Article 1 – Terrassement et Excavation

- 1.1 Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment, épaisseur d'environ 30cm et mise en dépôt sur la parcelle.
- 1.2 Fouilles en pleine masse et en rigole à la machine dans terrain de toute nature, s'exploitant à la pioche.
- 1.3 Les terres d'excavation seront remises en place.
- 1.4 Non compris : minage et/ou Montabert pour excavation, ainsi que l'évacuation des terres excédentaires.

Article 2 – Fondations et Canalisations

- 2.1 Semelles de fondations en béton armé (selon calcul de l'ingénieur)
- 2.2 Réseau de canalisations intérieures en tuyau PVC, y compris toutes les pièces spéciales
- 2.3 Non compris : le curage des canalisations et des drainages (effectué par une entreprise spécialisée).

Article 3 – Drainage

- 3.1 Réseau de drainage en tuyaux PVC perforés de 110 - 125mm posés sur le périmètre des fondations y compris le raccordement des eaux de toitures à un puits perdu (2m³) ou réseau de drainage (selon commune).
- 3.2 Delta type "MS" ou similaire, posé contre les faces extérieures jusqu'au niveau du terrain aménagé.

Article 4 – Éléments en ossature bois

- 4.1 Les murs extérieurs du rez-de-chaussée en ossature bois isolée d'une épaisseur totale d'environ 34 cm pour les constructions standard. (Selon calculs de l'ingénieur)
- 4.2 Le solivage du rez-de-chaussée est en ossature bois isolée d'une épaisseur totale d'environ 25 cm pour une construction standard. (Selon calculs de l'ingénieur)
- 4.3 Le solivage de l'étage est en ossature bois isolée, d'une épaisseur totale d'environ 27 cm. (selon calculs de l'ingénieur)
- 4.4 Le revêtement des façades sont composées de lames en bois traitées.
- 4.5 Les cloisons intérieures en ossature bois d'une épaisseur totale d'environ 10 cm. Les cloisons sont isolées phoniquement
- 4.6 Les escaliers intérieurs en bois.
- 4.7 La main courante et la barrière sont en bois.

Article 5 – Charpente

- 5.1 Charpente traditionnelle, en sapin brut lamellé collé, isolée (épaisseur totale selon calcul de l'ingénieur). Les pannes et chevrons sont traités par un produit insecticide et fongicide, tous les éléments apparents rabotés. Avant-toits en lames sapin teintées claires en standard.

Article 6 – Menuiserie extérieure

- 6.1 Fenêtres et portes-fenêtres en PVC (blanc) avec triples vitrages. Oscillo-battant sur toutes les fenêtres (1 par fenêtre), à l'exception des baies vitrées et puits de lumière. Les fenêtres respectent les dernières normes sur le bruit.
- 6.2 Vitrage opaque sur les fenêtres de dimensions 75/95 (local technique, buanderie, cage d'escaliers, salle de bain, douche, WC).
- 6.3 Porte d'entrée (choix selon notre gamme) avec cadre en PVC (blanc), joints caoutchouc, seuil en aluminium, serrure tri bloc et poignée. Vitrage translucide (clair).
- 6.4 Tablette en aluminium thermolaquée blanc sur les parties extérieures pour les fenêtres et puits de lumière.
- 6.5 Tablette en granit pour la porte, portes fenêtres et baies vitrées.
- 6.6 Non inclus : croisillons de fenêtre

Article 7 – Ferblanterie et couverture

- 7.1 Ferblanteries en tôle zingué peint, la toiture, garnitures, chéneaux et descentes.
- 7.2 Les dauphins en PVC, raccordés au réseau de drainage.
- 7.3 Tuiles de type "Eternit", posées sur une étanchéité de type "Tyvek" ou similaire avec lattage et contre-lattage traditionnel (gris anthracite).

Article 8 – Protections solaires

- 8.1 Stores à lamelles (blanc), électriques, sur fenêtres, portes-fenêtres et baies vitrées (deux stores indépendants sur baies vitrées, n'assurent pas la nuit noire).
- 8.2 Les fenêtres de dimensions 75/95 et les puits de lumière ne sont pas équipés de stores (local technique, buanderie, cage d'escaliers, salle de bains, douche, WC).

Article 9 – Couleur de façade

- 9.1 Lames en bois traitées

Article 10 – Revêtements - Électricité

- Carrelages : Pose 1/3 - 2/3 (selon la gamme standard proposée par Modulor SA - Selon catalogue de choix Modulor SA). La fourniture et la pose de frises, carreaux décors, non comprises
- Sols stratifiés : Pose normale droite, y compris sous-couche et plinthes (couleur à choix selon la gamme standard proposé par Modulor SA - selon catalogue de choix Modulor SA)
- Plafonds : Lissé, peint en blanc.
- Courant fort : L'installation complète selon les normes en vigueur depuis le coffret d'introduction. L'équipement complet selon les plans électriques pour une utilisation courante.
- Courant faible : Téléphone & TV, tube & fils depuis le coffret d'introduction, selon plans électriques.

10.1 Extérieur

Électricité : 1 point lumineux mural
1 bouton de sonnette pour porte d'entrée
1 prise type 13 étanche extérieur

Terrasse : Structure d'acier avec finition sol en WPC, suspendue

10.2 Sous-sol en béton

Électricité : 1 point lumineux
1 interrupteur avec prise

Les murs : Béton brut

Le sol : Gravier

10.3 Local technique

Le sol : Béton brut

Les murs : Fermacell brut

Le plafond : Fermacell brut

Électricité : 1 tableau principal
1 interrupteur avec prise
1 point lumineux

10.4 Cave

Le sol : Béton brut

Les murs : Fermacell brut

Le plafond : Fermacell brut

Électricité : 1 interrupteur avec prise
1 point lumineux

10.5 La cage d'escalier

Les murs : En bois vernis incolore

Le plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 1 interrupteurs
1 point lumineux mural

10.6 Hall d'entrée

Sol : Parquet : Mélaminé imitation bois sur sous-couche (modèle standard proposé par Modulor SA)

Plinthes : En bois (selon gamme)

Murs : En bois vernis incolore

Plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 1 interrupteur double escalier et hall
1 point lumineux au plafond

1 sonnette en applique

1 interrupteur extérieur Manu - O – Auto

10.7 WC au rez-de-chaussée

Sol et mur : Carrelage : Pose 1/3 - 2/3 (selon la gamme standard proposée par Modulor SA). La fourniture et la pose de frises, carreaux décors, non comprises.

Plinthes : N/A

Plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 1 interrupteur avec prise
1 point lumineux au plafond

10.8 Buanderie

Sol : Carrelage (Choix selon notre gamme)

Plinthes : En bois (selon gamme)

Murs : En bois vernis incolore

Plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 1 interrupteur avec prise
1 point lumineux

10.9 Cuisine

Sol : Carrelage (Choix selon notre gamme)

Plinthes : En bois (selon gamme)

Murs : En bois vernis incolore

Plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 1 interrupteur avec prise
1 point lumineux au plafond
1 prise triple
1 point lumineux pour le meuble cuisine, plus led

1 installation pour le réfrigérateur, la surface en vitrocéramique, le four, le lave-vaisselle et la ventilation.

10.10 Salon

Sol : Parquet : Mélaminé imitation bois sur sous-couche (modèle standard proposé par Modulor SA)

Plinthes : En bois - modèle Standard proposé par Modulor SA

Murs : En bois vernis incolore

Plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 1 interrupteur avec prise
1 interrupteur double
1 point lumineux au plafond

1 prise téléphone

1 prise triple

1 prise TV

10.11 Salle à Manger

Sol : Parquet : Mélaminé imitation bois sur sous-couche (modèle standard proposé par Modulor SA)

Plinthes : En bois - modèle Standard proposé par Modulor SA

Murs : En bois vernis incolore

Plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 1 interrupteur avec prise
1 point lumineux au plafond
1 interrupteur extérieur

10.12 Escalier rez - étage (mécano-soudé)

Murs : En bois vernis incolore

Plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 2 interrupteurs
1 point lumineux mural

10.13 Hall - Bureau

Sol : Parquet : Mélaminé imitation bois sur sous-couche (modèle standard proposé par Modulor SA)

Plinthes : En bois - modèle Standard proposé par Modulor SA

Murs : En bois vernis incolore

Plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 1 interrupteur avec prise
1 point lumineux au mur
1 prise simple

10.14 Chambre 01

Sol : Parquet : Mélaminé imitation bois sur sous-couche (modèle standard proposé par Modulor SA)

Plinthes : En bois - modèle Standard proposé par Modulor SA

Murs : En bois vernis incolore

Plafond : En bois vernis incolore

Électricité : 1 interrupteur avec prise
1 point lumineux au plafond
1 prise triple

10.15 Chambre 02

Sol :	Parquet : Mélaminé imitation bois sur sous-couche (modèle standard proposé par Modulor SA)
Plinthes :	En bois - modèle Standard proposé par Modulor SA
Murs :	En bois vernis incolore
Plafond :	En bois vernis incolore
Électricité :	1 interrupteur avec prise 1 point lumineux au mur 1 prise triple

10.16 Salle de Bain Etage

Sol :	Carrelage : Pose 1/3 - 2/3 (selon la gamme standard proposée par Modulor SA). La fourniture et la pose de frises, carreaux décors, non comprises.
Murs :	Carrelage : Pose 1/3 - 2/3 (selon la gamme standard proposée par Modulor SA). La fourniture et la pose de frises, carreaux décors, non comprises.
Plafond :	N/A
Électricité :	1 interrupteur avec prise 1 point lumineux au mur 1 point lumineux pour miroir

Article 11 – Sanitaires

- 11.1 Raccordement au réseau central, siphon, raccords, réductions, matériel de fixations, robinets de réglages divers.
- 11.2 Depuis la batterie de distribution, toute l'installation est apparente dans le local technique et encastrée partout ailleurs. Distribution eau chaude et eau froide en tuyaux de type "Sanipex" ou similaire. Ecoulements en matière synthétiques type "Geberit" ou similaire. Exécution selon normes en vigueur.
- 11.3 Appareils sanitaires (blanc), selon liste ci-dessous (selon notre gamme). Tous les appareils et accessoires peuvent être changés ou remplacés par du matériel similaire.
- 11.4 Non compris : La fourniture et la pose d'appareils supplémentaires au descriptif ci-dessous.
- 11.5 Local Technique :
- 1 bassin avec robinetterie
 - 1 boiler de 300 litres pour production d'eau chaude
- 11.6 Extérieur :
- 1 robinet de jardin
- 11.7 WC du rez :
- 1 WC suspendu
 - 1 porte-papier
 - 1 brosse WC avec support

- 1 douche
- 1 lave-mains (lavabo)
- 1 miroir
- 1 porte-savon
- 1 porte-verre
- 1 barre à linge
- 1 installation pour lave-linge, séchoir

11.8 Salle de Bain Étage :

- 1 WC suspendu
- 1 porte-papier
- 1 brosse WC avec support
- 1 lavabos
- 1 miroir
- 1 porte-savon
- 1 porte-verre
- 1 barre à linge
- 1 Baignoire (180*80) avec mélangeur et douchette

11.9 Cuisine :

- 1 raccordement lave-vaisselle
- 1 raccordement avec évier de cuisine et batterie mélangeuse

Article 12 – Agencements de cuisine

- 12.1 Cuisine Modulor SA - Auprès des fournisseurs agréés par Modulor SA.
- 1.22 5.5ml d'éléments de cuisine en mélaminé en forme de "L" (couleur à choix selon notre gamme) avec électroménager "Bosch" four conventionnel 60cm, vitro cérame 60x60cm, lave-vaisselles 60cm, hotte de ventilation apparente et frigo de 234 litres avec congélateur de 37 litres. Plan de travail en granit (standard selon notre gamme).
- 12.3 Raccordement hotte de ventilation cuisine avec sortie extérieur en façade

Article 13 – Menuiserie intérieure

- 13.1 Les portes intérieures mi-lourdes sur cadre, faux-cadre et embrasure de 10 cm - 23 cm en bois avec joints en caoutchouc, ainsi que la serrure et la poignée en aluminium.
- 13.2 Le plafond et les boiseries intérieures en lames d'épicéa avec vernis et joints négatifs.
- 13.3 Escalier mécano-soudé avec marches en hêtre et main courante en bois.

Articles 14 – Chauffage

- 14.1 Installation de chauffage central avec pompe à chaleur (PAC) air/eau (sans forage), production d'eau chaude indépendante avec boiler de 300 litres et prédisposition solaire (panneau solaire prévu en cas de Minergie).
- 14.2 Distribution de chaleur par le sol avec régulation automatique par sonde extérieure et régulation individuelle (manuelle) par pièce.

Article 15 – Nettoyage

- 15.1 Nettoyage chantier par les entreprises, nettoyage final compris.

Article 16 – Sécurité

- 16.1 Extincteur "Primus" inclus.

Article 17 – Fumisterie

- 17.1 Canal de cheminée non compris, cheminée ou poêle non compris.

Article 18 – Aménagements extérieurs

- 18.1 Non compris dans le contrat mais prévu dans le plan financier
- 18.2 Goudronnage non compris
- 18.3 Reprise de terres en dépôt sur le chantier, mise en forme et remblayage contre le bâtiment.
- 18.4 Non compris : grave et amenées de terre supplémentaire.
- 18.5 Engazonnement non compris.

Article 19 – Honoraires

- 19.1 Les honoraires d'architecte, d'ingénieur, de service immobilier et de surveillance des travaux sont inclus.

Article 20 – Remarques

- 20.1 Toutes les fissures et autres défauts de peu d'importance (selon normes) qui pourraient apparaître à l'usage et qui seraient dus à des phénomènes normaux, tassements, dilatation, ne pourront être revendiqués.
- 20.2 Les Dimensions indiquées sur les plans de construction peuvent varier légèrement. Aucune revendication ne pourra être demandée à ce sujet.
- 20.3 Les modifications et/ou travaux supplémentaires demandés par le Maître de l'Ouvrage par rapport au présent DESCRIPTIF DE CONSTRUCTION peuvent entraîner des plus-values pour la fourniture, la pose, le transport ainsi que la direction des travaux et sont à la charge du Maître de l'Ouvrage.
- 20.4 Pour des raisons techniques ou de prescription, Modulor SA se réserve le droit de changer les matériaux décrits, sans avertir le Maître de l'Ouvrage, pour des matériaux similaires de qualités équivalentes ou supérieures.

Descriptif Technique de Construction

Villa Anna
Le Balcon de Tovassière

- 20.5 Tous autres frais, travaux, travaux spéciaux, fournitures, matériaux et services non mentionnés dans le présent DESCRIPTIF DE CONSTRUCTION et les "non compris" dans le prix forfaitaire du CONTRAT D'ENTREPRISE TOTALE sont à la charge du Maître de l'Ouvrage.
- 20.6 Toutes les demandes faites directement par le Maître de l'Ouvrage aux entreprises, sous-traitants ou fournisseurs, sans un Avenant au CONTRAT D'ENTREPRISE TOTALE, sont "sans garanties" et à la charge du Maître de l'Ouvrage.

Fait à Collombey, en deux exemplaires, le **XX** septembre 2021.

Le Maître de l'Ouvrage :

L'Entreprise Totale :

Prénom Nom Client

Lino Baccini
Modulor SA